



Syndicat  
Intercommunal  
d'Études  
des Mobilités  
Urbaines  
Marne-la-Vallée

**COMITÉ SYNDICAL**

**Date convocation :**  
**06 février 2023**

**Date de la séance :**  
**14 février 2023**

**Les membres en exercice  
sont : 34  
Quorum : 18  
Membres présents : 21  
Membres représentés : 2  
(Pouvoirs)  
Total votants : 23**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°03/2023**

Séance du 14 février 2023 à 19H00

L'an deux mil Vingt-trois, le 14 février, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

**ÉTAT DE PRÉSENCE**

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU VAL  
BRIARD

**Présents :** -

COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DE MARNE ET  
GONDOIRE

**Présents :** Mme BONNOT, Mme BOUARABA, M. COLAISSEAU, M. DA SILVA, M. DJIGO, Mme GENDRE, Mme MOKEDDEM (Suppléante de M. JAHIER), M. LE RUDULIER, Mme PETITOT, M. POTTIER, M. MACLE (Suppléant M. SALVAGGIO), M. SITHISAK, M. TAUPIN GARDIN, M. VOURIOT

VAL D'EUROPE  
AGGLOMERATION

**Présents :** Mme RESTA (Suppléante M. AFFRE), M. ARNAUD, Mme CAPDEVILA, M. CHEVALIER L., M. CHEVALIER D., Mme ENGLARO (Suppléante M. GARROUSTE), M. POUPART,

EXCUSES

M. AFFRE, M. AUVRELE, Mme CHEVALLIER, Mme DUTARTRE, M. GAILLARD, Mme GALLET, M. GARROUSTE, Mme GBIORCZYK, M. JAHIER, M. JOUDRAIN, M. KOLOPP, M. MARSAUD, M. SIMON, Mme TORTRAT

Pouvoirs :

Mme DUTARTRE donne pouvoir à M. VOURIOT

Mme GBIORCZYK donne pouvoir à M. ARNAUD

**OBJET : ACCUEIL D'UN NOUVEAU REPRESENTANT TITULAIRE ET SUPPLEANT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL D'EUROPE AU SYNDICAL INTERCOMMUNAL D'ETUDES DES MOBILITES URBAINES (SIEMU) MARNE-LA-VALLEE**

**Vu** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts du Syndicat et notamment son article 5,

**Vu** la délibération n°22-12-02 de la Communauté d'Agglomération de Val d'Europe désignant un délégué titulaire et suppléant au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) Marne-la-Vallée,

**Entendu** l'exposé du Président

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité**

**DIT** que le Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) Marne-la-Vallée accueille :

- Monsieur David CHARPENTIER en tant que délégué titulaire,
- Monsieur Francesco PITARI en tant que délégué suppléant,

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Transmis en préfecture le

Pour ampliation

Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

Sinclair VOURIOT

